



QRD 60820-00 FR -- CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SAUF ACCORD ÉCRIT CONTRAIRE, LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES RÉGISSENT TOUS LES CONTRATS DE VENTE ET BONS DE COMMANDE RELATIFS AUX MATÉRIAUX FOURNIS PAR A.M. CASTLE & CO., SES FILIALES ET SOCIÉTÉS AFFILIÉES, À L'EXCLUSION DE TOUTES AUTRES CONDITIONS. NOS DEVIS ET ESTIMATIONS NE CONSTITUENT PAS DES OFFRES SUSCEPTIBLES D'ACCEPTATION PAR VOUS, ET TOUTE COMMANDE PASSÉE PAR VOUS NE SERA ACCEPTÉE QUE PAR NOTRE ACCUSÉ DE RÉCEPTION ÉCRIT DE CETTE COMMANDE.

- GARANTIE LIMITÉE-** NONOBTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE FIGURANT DANS UN BON DE COMMANDE, UN CONTRAT OU AUTRE DOCUMENT (« COMMANDE »), A.M. CASTLE & CO., SES FILIALES ET SOCIÉTÉS AFFILIÉES (« CASTLE ») GARANTISSENT UNIQUEMENT QUE LES MARCHANDISES QUI VOUS SONT FOURNIES SONT EXEMPTES DE DÉFAUT MATÉRIEL ET SONT CONFORMES, AU MOMENT DE LA LIVRAISON, AUX SPÉCIFICATIONS ET À LA DESCRIPTION DU TYPE ET DE LA QUALITÉ INDIQUÉS PAR ÉCRIT DANS LA COMMANDE, SOUS RÉSERVE DES TOLÉRANCES ET VARIATIONS CONFORMES AUX PRATIQUES COMMERCIALES HABITUELLES. VOUS, CLIENT DE CASTLE, DISEPOSEZ D'UN (1) AN À COMPTER DE LA DATE DE LIVRAISON POUR SOUMETTRE DES RÉCLAMATIONS AU TITRE DE LA GARANTIE À CASTLE. CASTLE N'A AUTORISÉ AUCUNE PARTIE À FAIRE UNE DÉCLARATION OU À DONNER UNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES EXPRESSÉMENT ÉNONCÉES AUX PRÉSENTES. BIEN QUE LES EMPLOYÉS DE CASTLE SOIENT DISPONIBLES POUR CONSULTATION CONCERNANT LE CHOIX DES MARCHANDISES ET LES SPÉCIFICATIONS REQUISES, ILS NE SONT PAS AUTORISÉS À GARANTIR L'ADÉQUATION DE MARCHANDISES À UN USAGE OU UNE APPLICATION PARTICULIERS. LA DÉTERMINATION FINALE DE L'ADÉQUATION DES MARCHANDISES À L'USAGE QUE VOUS ENVISAGEZ RELÈVE DE VOTRE SEULE RESPONSABILITÉ, ET CASTLE N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ ET NE DONNE AUCUNE GARANTIE NI DÉCLARATION À L'ÉGARD DE CETTE DÉTERMINATION OU DE L'UTILISATION FINALE DES MARCHANDISES. DANS LE CAS DE MARCHANDISES FABRIQUÉES PAR DES SOCIÉTÉS DONT LES POLITIQUES DE GARANTIE DIFFÈRENT DE CELLES DE CASTLE, LA GARANTIE APPLICABLE DU FABRICANT D'ORIGINE VOUS SERA TRANSMISE.

LA GARANTIE QUI PRÉCÈDE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, ÉCRITE OU ORALE, EXPRESSE, IMPLICITE OU LÉGALE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. CASTLE DÉCLINE ET EXCLUT PAR LES PRÉSENTES TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPRESSES, IMPLICITES OU LÉGALES, DÉCOULANT DE L'APPLICATION DE LA LOI OU AUTREMENT, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE PRATIQUES ANTÉRIEURES ET D'USAGES COMMERCIAUX.

En cas de violation d'une telle garantie, à condition que les inspecteurs de Castle confirment cette violation et que vous respectiez vos conditions de paiement, votre seul recours et la seule responsabilité de Castle seront la réparation ou le remplacement, au choix et aux frais de Castle, de toute marchandise non conforme. Toutes les réclamations au titre de la garantie doivent être formulées avant l'installation, la transformation, le traitement ou toute autre utilisation des marchandises. L'obligation de Castle au titre de cette garantie n'inclut aucun coût de retrait, d'installation ni aucun autre frais ou dépense de quelque nature que ce soit. En outre, sauf accord contraire de Castle, les marchandises prétendument défectueuses doivent être retournées à Castle à vos frais; Castle paiera les frais de transport de retour vers vous après confirmation que les défauts sont couverts par la garantie. Castle ne sera responsable d'aucune violation de la garantie énoncée aux présentes dans la mesure où tout dommage ou non-conformité est causé par : (i) une installation, une utilisation, un entretien et/ou un service inadéquats; (ii) une modification ou altération effectuée par une personne autre que Castle; (iii) des retards dans la notification à Castle du défaut allégué; et/ou (iv) le défaut de protéger et d'entreposer les marchandises.

- DROIT D'INSPECTION-** Vous devez inspecter les marchandises livrées et notifier Castle par écrit, dans les dix (10) jours suivant la réception des marchandises, de tout défaut ou non-conformité dans la livraison. Votre défaut de respecter les conditions du présent paragraphe constituera une acceptation irrévocable des marchandises conformes aux spécifications et à la Commande, ainsi qu'au type et à la qualité spécifiés, et vous obligera à payer le prix contractuel des marchandises. Si vous avez accepté les marchandises offertes en vertu du présent document de toute manière prévue par le Uniform Commercial Code, vous n'aurez aucun droit de révoquer cette acceptation et toute réclamation relative à des marchandises non conformes sera réputée abandonnée.
- EMBALLAGE ET EXPÉDITION-** Sauf si vous avez fourni des instructions d'expédition à Castle avant que Castle ait terminé l'emballage ou l'étiquetage des marchandises, Castle peut, à sa discrétion, choisir le transporteur et vous devrez payer les frais de transport. Castle aura également le droit de facturer des frais supplémentaires pour un emballage spécial si, à sa seule discrétion, une protection spéciale est nécessaire pour assurer une livraison sécuritaire. Les poids indiqués, le cas échéant, sont approximatifs.
- TITRE, RISQUE DE PERTE OU DE DOMMAGE-** Le titre et le risque de perte, de dommage ou de destruction des marchandises vous seront transférés à la livraison des marchandises conformément aux Incoterms convenus indiqués dans la Commande ou, s'ils ne sont pas indiqués, aux Incoterms précisés aux présentes. Toutes les réclamations pour perte, dommage ou destruction attribuables à l'expédition par le transporteur doivent être présentées directement au transporteur, et Castle ne sera pas responsable de ces pertes, dommages ou destructions. Le transporteur public, bien que choisi par Castle, sera réputé être votre mandataire.

A. M. Castle & Co. 494 East Lies Road, Carol Stream, IL 60189 USA ☎ 1 800 289 2783 ✉ amcastle.com



A. M. Castle & Co. APAC



A. M. Castle & Co. Canada



A. M. Castle & Co. EMEA



A. M. Castle & Co. Mexico



A. M. Castle & Co. USA



4. **RETARD DE LIVRAISON-** (a) Bien que les dates prévues de livraison des marchandises soient données de bonne foi, elles ne constituent pas une condition essentielle ni, de quelque manière que ce soit, des conditions de la Commande ou des déclarations de fait. Castle n'assume aucune responsabilité en cas de défaut de livraison à une date particulière. En cas de retard de votre part à fournir des calendriers ou renseignements complets, les dates de livraison peuvent être prolongées d'un délai raisonnable. Sous réserve de l'alinéa (b) du présent paragraphe 5, si, en raison de votre incapacité à prendre livraison, les marchandises ne sont pas expédiées ou sont retournées après une tentative de livraison, Castle peut les faire entreposer pour vous à vos frais, risques et compte, et, à toutes autres fins, les marchandises seront considérées comme « livrées ». (b) Nonobstant ce qui précède, si vous n'acceptez pas les marchandises commandées si l'expédition est effectuée avant ou après la date indiquée, Castle doit en être avisée par écrit au moment où la commande est passée. (c) Castle n'assume aucune responsabilité pour les retards excusables, et vous ne devez pas refuser d'accepter la livraison en raison de tels retards, y compris les grèves, émeutes, guerres, conflits de travail, inondations, incendies, accidents, retards, contingences de transport, actes gouvernementaux, ordres et/ou règlements, y compris tout Changement défavorable au régime commercial international tel que défini ci-dessous, et toute autre cause indépendante de la volonté de Castle.

Si une telle cause empêche ou entrave la livraison des marchandises ou augmente les coûts de Castle relativement aux marchandises, vous devrez (1) accepter comme exécution complète de la commande la partie des marchandises que Castle est en mesure, dans les circonstances, d'obtenir et de livrer conformément à la commande, et le délai de livraison sera prolongé du temps raisonnablement nécessaire; et (2) être responsable de tous coûts ou dépenses supplémentaires en résultant. En cas de rareté de l'un de ses produits ou marchandises, Castle répartira son approvisionnement disponible à sa seule discrétion. « Changement défavorable au régime commercial international » désigne l'imposition par le gouvernement des États-Unis ou l'une de ses branches, ou par un gouvernement étranger ou l'une de ses branches, de droits, tarifs, taxes, surtaxes, suppléments et/ou pénalités supplémentaires sur les marchandises, à la suite de toute requête en matière de droits antidumping et/ou compensateurs, de toute procédure, enquête, législation, ordonnance exécutive, action ou déclaration en vertu des articles 201 ou 301 du Trade Act de 1974, de l'article 232 du Trade Expansion Act de 1962, ou de toute autre loi, réglementation, accord commercial, ordonnance ou déclaration des États-Unis ou d'un pays étranger.

1. **PRIX-** Tous les prix sont indiqués FCA - point d'expédition de Castle, sauf indication contraire dans le présent document. Sauf accord écrit contraire de Castle, les prix de Castle peuvent être modifiés sans préavis à tout moment avant l'accusé de réception de la commande. Castle se réserve le droit d'ajuster le prix de la facture, après que le prix a été indiqué et/ou reconnu, afin de tenir compte de toute variation importante des coûts de Castle échappant au contrôle raisonnable de Castle, y compris les suppléments liés à l'augmentation des coûts d'emballage, d'entreposage et d'expédition, depuis la date du devis ou, si aucun devis n'est émis, depuis l'accusé de réception de la commande; la facture ainsi ajustée sera payable comme si le prix qui y est indiqué constituait le prix contractuel initial. Toutes les ventes sont susceptibles d'être augmentées sans notification du montant de toute taxe de vente, d'accise ou autre taxe ou droit imposé ou facturé par une agence gouvernementale et sont soumises à tout ajustement de prix rendu nécessaire par le respect par le vendeur de toute mesure gouvernementale. Les escomptes au comptant, le cas échéant, sont ceux convenus par écrit et autorisés par Castle, à sa seule discrétion, à la date d'expédition, et ne s'appliquent qu'au prix de vente de Castle FCA - point d'expédition de Castle, à l'exclusion de tous frais d'emballage, d'entreposage, d'expédition, d'assurance ou de taxes. Vous n'avez droit à aucun escompte au comptant si vous devez à Castle des soldes échus non contestés.
2. **CONDITIONS DE PAIEMENT-** Toutes les Commandes sont soumises à l'approbation du crédit par le vendeur, à sa seule discrétion. Le paiement de toutes les marchandises est dû et doit être effectué conformément aux conditions figurant au recto de la facture de Castle; si ces conditions ne sont pas indiquées sur la facture, le paiement sera dû dans les 30 jours suivant la réception de celle-ci par le client. Le montant de la facture ne peut être payé autrement qu'en totalité à son échéance. Sur tout montant non payé dans un délai d'un (1) jour suivant sa date d'échéance, des dommages-intérêts liquidés s'accumuleront et seront payables. Ces dommages-intérêts correspondront aux intérêts sur le montant dû au taux maximal permis par la loi. Vous serez responsable de toutes les dépenses liées au recouvrement des montants échus, y compris, sans limitation, les honoraires d'avocat, les frais et coûts d'agences de recouvrement tierces. Si vous ne respectez pas les conditions de paiement, ou si, à tout moment avant le paiement intégral, une requête est présentée ou une résolution adoptée en vue de votre faillite, ou en cas de nomination d'un séquestre ou administrateur de votre entreprise, ou si, de l'avis de Castle, il existe un doute raisonnable quant à la capacité de votre société à respecter ses obligations financières, Castle peut suspendre l'expédition ou, à son choix, annuler le solde non expédié, sans responsabilité et sans préjudice de tout autre recours. Castle se réserve le droit, avant toute expédition, d'exiger de vous une garantie satisfaisante de l'exécution de vos obligations de paiement. En cas d'annulation conformément aux présentes, ou en cas de non-paiement total ou partiel des marchandises à l'échéance, vous autorisez irrévocablement Castle ou ses agents autorisés à pénétrer dans tout local pour reprendre possession des marchandises. Nonobstant toute expédition antérieure à crédit, Castle peut à tout moment exiger le paiement à la livraison, le paiement anticipé ou le paiement sur présentation des documents d'expédition.
1. **TAXES-** Les prix indiqués n'incluent pas les taxes de vente, d'utilisation, sur la valeur ajoutée, d'accise ou autres taxes, surtaxes, droits, tarifs et/ou suppléments, collectivement les « taxes », sauf indication contraire sur la facture. Vous paierez ces taxes ainsi que toute autre taxe calculée en tout ou en partie sur les recettes brutes applicables à cette transaction, en plus du prix d'achat indiqué. Si vous revendiquez une exemption de l'une de ces taxes, vous devrez fournir une preuve satisfaisante de cette exemption.

A. M. Castle & Co. • 494 East Lies Road, Carol Stream, IL 60188 USA • +1 800 289 2785 • amcastle.com



A. M. Castle & Co. APAC



A. M. Castle & Co. Canada



A. M. Castle & Co. EMEA



A. M. Castle & Co. Mexico



A. M. Castle & Co. USA



2. **RÉCLAMATIONS ET CRÉDITS-** Castle n'est pas responsable des manquants ou erreurs à moins que des réclamations écrites ne soient présentées à Castle dans les dix (10) jours suivant votre réception des marchandises. Dans tous les cas, vous devez noter les réclamations relatives aux manquants ou dommages immédiatement à la réception des marchandises sur le connaissance ou le bon de livraison. Les marchandises endommagées ne doivent pas être déchargées avant d'avoir été soigneusement inspectées et que tous les dommages aient été notés sur le bon de livraison ou le connaissance. Si vous demandez que les marchandises soient expédiées par transporteur public dont les frais n'incluent pas l'assurance, Castle n'assurera pas les marchandises sauf instruction spécifique de votre part. Tous les frais relatifs à l'assurance des marchandises seront portés à votre compte et seront dus et payables à la réception de la facture de Castle, sauf si l'assureur vous les facture directement.
3. **PRÉVISIONS, STOCKAGE ET EXIGENCES D'ACHAT FERME-** Vous convenez que vous êtes tenu d'acheter les matériaux ou marchandises achetés ou stockés par Castle à votre demande ou selon vos prévisions. Sauf si vous avez conclu avec Castle un accord écrit prévoyant le contraire, ces matériaux et marchandises restant en stock chez Castle pendant plus de 6 mois seront convertis en Commande, sous réserve des conditions de paiement convenues ou usuelles, facturés intégralement et expédiés à vous. Vous ne pouvez pas annuler ces Commandes ni refuser la livraison sans respecter le paragraphe 11 ci-dessous. Castle vous avisera avant de stocker ou de passer commande de nouveaux matériaux ou de matériaux nécessitant approbation. Si votre utilisation de ces matériaux ou marchandises est inférieure aux attentes ou si votre besoin cesse d'exister, Castle peut, à sa discrétion, mais sans obligation, retarder la conversion en Commande jusqu'à quatre-vingt-dix (90) jours et vous aider à trouver un moyen rentable de liquider ou revendre ces matériaux ou marchandises. Toutefois, comme ces matériaux ou marchandises ont été commandés ou stockés spécifiquement pour vous, vous reconnaissez que les options de revente ou de liquidation peuvent être limitées et que Castle ne sera pas responsable des stocks invendus ou vendus à perte de ces matériaux ou marchandises, ni de toute diminution de leur valeur ou prix.
1. **MODIFICATIONS OU ANNULATIONS-** Vous ne pouvez pas modifier les marchandises, quantités, spécifications, dates de livraison ou autres conditions de votre Commande sans le consentement écrit de Castle. Castle tentera de bonne foi de répondre aux demandes de modification. Toutefois, Castle aura droit à un ajustement équitable du prix et du calendrier de livraison, y compris une compensation pour tout service, main-d'œuvre ou matériau mis au rebut ou rendu inutilisable en raison des modifications que vous avez demandées. Vous ne pouvez pas annuler une Commande sans le consentement écrit de Castle et un accord écrit couvrant les frais d'annulation. Sauf si un calendrier d'annulation est convenu dans la Commande, cet accord relatif aux frais d'annulation doit rembourser Castle de toutes les dépenses engagées, y compris, sans s'y limiter, les coûts des matériaux achetés, les coûts de main-d'œuvre, les coûts d'ingénierie, les coûts de services de tiers et une marge raisonnable couvrant les frais généraux et le bénéfice; les frais d'annulation seront, au minimum, d'au moins vingt-cinq pour cent (25 %) du prix d'achat des marchandises couvertes par la Commande annulée. Vous acceptez également de payer tout matériau qui a été coupé ou fabriqué conformément à votre commande et qui est inutilisable. Castle accepte de vous créditer la valeur de rebut du matériau mis au rebut.
2. **RETOURS-** Aucune marchandise ne sera acceptée en retour sans le consentement préalable, à la seule discrétion de Castle, et l'autorisation écrite de Castle. Des frais de remise en stock d'au moins vingt-cinq pour cent (25 %) seront appliqués à toutes les marchandises retournées acceptées par Castle. Aucun retour ne sera accepté après trente (30) jours à compter de la date de livraison à vous. Les marchandises qui ont été transformées, modifiées ou endommagées de quelque manière que ce soit ne peuvent pas être retournées.
3. **DROIT DE REVENTE-** Si vous violez ou répudiez une disposition d'une Commande ou ne respectez pas une Commande, Castle a le droit, mais non l'obligation, de revendre les marchandises qui ne vous ont pas encore été livrées, ainsi que toute marchandise reprise par Castle ou dont Castle peut accepter le retour. La vente peut être publique ou privée, en gros ou au détail, et Castle peut tenir plus d'une (1) vente. En outre, vous devrez payer à Castle le montant par lequel le prix établi dans la Commande dépasse le montant reçu de la vente publique ou privée, ainsi que tous dommages accessoires occasionnés par votre défaut. Vous convenez qu'un préavis écrit de cinq (5) jours de revente, publique ou privée, de toute marchandise conformément au présent paragraphe par Castle constitue un avis raisonnable.
1. **INDEMNISATION-** Vous devez indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité Castle ainsi que ses propriétaires, dirigeants, administrateurs, employés et agents contre toute perte, responsabilité, coût, dommage ou dépense de quelque nature que ce soit lié à toute réclamation, action ou procédure (a) découlant de (i) la conception ou l'application négligente de marchandises fournies selon vos spécifications, ou (ii) l'installation, l'entretien, l'utilisation, la fabrication et/ou l'exploitation des marchandises par vous ou pour votre compte; (b) fondée sur l'allégation selon laquelle toute marchandise ou toute partie de celle-ci vendue aux présentes conformément à votre conception ou spécification enfreint tout brevet demandé ou délivré à la date de cette commande ou tout autre droit de propriété intellectuelle d'un tiers; et/ou (c) votre violation de la Commande et/ou des présentes Conditions générales.
2. **LIMITATION DE RESPONSABILITÉ-** La responsabilité totale de Castle pour toutes réclamations, dommages, pertes et préjudices découlant de l'exécution par Castle ou de la violation par Castle de toute condition d'une Commande, ou s'y rapportant, ne dépassera pas le prix des marchandises fournies en vertu de cette Commande. EN AUCUN CAS, QUE CE SOIT EN MATIÈRE CONTRACTUELLE, DÉLICTELLE OU AUTRE, CASTLE NE SERA RESPONSABLE DE DOMMAGES-INTÉRÊTS LIQUIDÉS, INDIRECTS, EXEMPLAIRES, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX OU CONSÉCUTIFS, NI DE DÉPENSES OU COÛTS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER : (1) PERTE DE PROFITS, D'ACTIVITÉ OU DE GOODWILL; (2) PERTE D'UTILISATION D'ÉQUIPEMENT OU D'INSTALLATIONS; OU (3) PERTE RÉSULTANT D'UNE MACHINE INUTILISABLE OU D'UN TEMPS D'ARRÊT D'INSTALLATION, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE ET QUE LE RISQUE DE TELS DOMMAGES AIT ÉTÉ DIVULGUÉ ET/OU CONNU OU NON.

289 2785 • amcastle.com



A. M. Castle & Co. APAC



A. M. Castle & Co. Canada



A. M. Castle & Co. EMEA



A. M. Castle & Co. Mexico



A. M. Castle & Co. USA



3. **CESSION-** Vous ne pouvez pas céder, nover ou autrement transférer vos droits ou obligations en vertu d'une Commande sans le consentement écrit préalable de Castle, et toute tentative en ce sens sera nulle et sans effet.
1. **PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE-** La Proposition 65 de la Californie (« Prop 65 ») impose des avis et/ou étiquettes d'avertissement (« Étiquettes d'avertissement ») pour les produits de consommation vendus en Californie qui contiennent certains produits chimiques. Castle a déterminé que certaines des marchandises qu'elle offre à la vente peuvent contenir de tels produits chimiques (« Matériel Prop 65 »). Afin que Castle et vous puissiez respecter la Prop 65, vous déclarez, garantisiez et convenez que (a) vous veillerez à ce que vous et vos clients respectiez pleinement la Prop 65; (b) vous ne vendrez pas, directement, par Internet ou autrement, de Matériel Prop 65 au détail en Californie sans en aviser au préalable Castle, obtenir des Étiquettes d'avertissement et les apposer sur tout Matériel Prop 65 avant sa vente au détail en Californie; et (c) vous indemniserez et dégagez Castle de toute responsabilité pour tous dommages, coûts et pénalités, y compris les frais juridiques et honoraires d'avocat, et/ou toute action intentée par ou contre Castle relativement à vos actions ou omissions en vertu du présent paragraphe.
2. **RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS-** Toute action pour violation du contrat aux présentes doit être engagée dans l'année suivant la naissance de la cause d'action, faute de quoi elle est abandonnée. Tous les différends découlant d'une Commande ou s'y rapportant seront résolus par (a) des négociations de bonne foi entre des représentants compétents et responsables de chaque partie, dûment autorisés à régler un tel différend; ou (b) si ces négociations ne résolvent pas le différend dans un délai de trente (30) jours, ou tout délai plus long convenu par les parties, par arbitrage exécutoire tenu à Chicago, Illinois, devant un arbitre unique mutuellement convenu par les parties, conformément aux règles d'arbitrage commercial de l'American Arbitration Association. Chaque partie supportera ses propres coûts liés à ces procédures; les parties partageront également les frais de l'arbitrage et de l'arbitre. Nonobstant ce qui précède, chaque partie aura le droit de demander une ordonnance restrictive temporaire ou une injonction liée aux objectifs de la Commande, afin d'imposer le respect des obligations de confidentialité ou d'intenter une action pour imposer le respect du présent processus de règlement des différends.
3. **RENONCIATION-** Aucune renonciation à une violation ou à un défaut de votre part en vertu des présentes conditions générales ne constitue une renonciation à tout défaut futur, qu'il soit de même nature ou de nature différente, sauf disposition contraire des présentes conditions générales.
1. **HONORAIRES D'AVOCAT-** S'il devient nécessaire pour Castle de retenir les services d'un conseiller juridique, d'engager un autre tiers ou d'engager autrement des dépenses pour (a) mettre en œuvre des procédures de recouvrement, (b) entreprendre un litige, (c) protéger autrement les droits de Castle en vertu de la Commande ou (d) se défendre contre des réclamations dont vous êtes directement ou indirectement responsable, vous rembourserez intégralement Castle, dans les trente (30) jours suivant la demande écrite de Castle, de ces honoraires d'avocat et frais connexes.
2. **DROIT APPLICABLE-** Les lois de l'État de l'Illinois régissent les présentes Conditions générales de vente et toute Commande passée conformément aux présentes, et les tribunaux fédéraux du district nord de l'Illinois constituent le lieu et la juridiction exclusifs.
3. **DIVISIBILITÉ-** Si une disposition des présentes conditions générales, appliquée à une partie ou à une circonstance, est jugée nulle, invalide ou inapplicable par un tribunal, cela n'affectera pas la validité ou l'applicabilité de toute autre disposition des présentes conditions générales ni l'application de cette disposition dans toute autre circonstance.
4. **CONSERVATION DES DOCUMENTS-** La conservation, le stockage et la destruction par Castle des dossiers, documents et informations seront régis exclusivement par les politiques et calendriers internes de conservation des documents de Castle, tels que modifiés de temps à autre, et par la loi applicable. Castle n'aura aucune obligation de conserver des dossiers, documents ou informations au-delà des périodes requises par ces politiques, calendriers ou la loi applicable, nonobstant toute disposition contraire figurant dans une Commande, un bon de commande, les conditions générales d'un client, une exigence d'audit ou tout autre document.
5. **INTÉGRALITÉ DE L'ACCORD-** Les conditions énoncées aux présentes, ainsi que les conditions commerciales figurant au recto de la Commande et de l'accusé de réception de commande, constituent l'intégralité de l'accord entre Castle et vous relativement à la vente des marchandises. L'acceptation de toute partie des marchandises couvertes aux présentes sera réputée constituer un consentement aux présentes Conditions générales. Les présentes Conditions générales prévalent sur toutes conditions contenues dans votre bon de commande ou vos accusés de réception, sauf indication contraire explicite dans un écrit signé par Castle. Toute condition supplémentaire et/ou différente proposée par vous et/ou toute tentative de votre part de modifier l'une des présentes conditions sera réputée constituer une modification substantielle, à laquelle Castle s'oppose et qu'elle rejette par les présentes, sauf accord exprès écrit de Castle. Seules les variations ou modifications d'une Commande faites par écrit et signées par les deux parties seront exécutoires.

